



Séjour randonnée au
Pays de Saint Jean de
Monts (Vendée)
Du 28 avril au 1^{er} mai 2022



Randonneurs de la Vallée de l'Échelle
404 rue Chabasse - 16 410 BOUËX
Tél : 06 07 76 07 50
courriel : rando.vallee.echelle@orange.fr
www.randonneurs-vallee-echelle.fr
Siret : 43434156600017-APE : 9312Z

NOTICE D'INFORMATION

Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme N°IM 075 100 382
de la **Fédération Française de la Randonnée Pédestre**
64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS



Bouëx, le 1^{er} aout 2021

*La sortie est ouverte aux adhérents des Randonneurs de la Vallée de l'Échelle,
inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaire de la licence FF Randonnée 2021/2022 avec assurance RC.*

Nombre de participants maxi : 30

Déplacements en **covoiturage** sur la base de 3 ou 4 personnes par voiture.

PROGRAMME

Séjour **4 jours / 3 nuits** orienté sur la pratique de la randonnée pédestre sur les chemins du Pays de Saint Jean de Monts avec un dénivelé insignifiant. Randonnées guidées les 2^e et 3^e jours.

1^{er} jour - jeudi 28 avril : Départ 8 h de Bouëx ou domicile – 300 km par N 10/A83 – 3 h 30 + arrêts
Arrivée et pique-nique en forêt de **Fromentine-La Barre de Monts**, parking du phare à Fromentine
Rando à la **Barre de Monts-Fromentine**, sentier du phare au Pey de la Blet - 8 km – 2 h 30 - et mouvement
vers le village de la Rivière à Saint Jean de Monts - installation dans la soirée apéritif d'accueil et dîner.

2^e jour - vendredi 29 avril : Journée **Ile de Noirmoutier (80 km AR)** avec un guide
Journée randonnée de 7 à 20 km au Polder de Sébastopol (réserve naturelle) avec approche sur le passage du
Gois, route submersible. Déjeuner pique-nique
Randonnée : la Baie de Jacobsen et Bois de la Chaize *La Jetée de Jacobsen (Polder), Fort Larron, puis la
Plages des Dames et ses cabines des années 20, le Bois de la Chaize (pins maritimes, chênes verts..)*
Dîner repas vendéen - Soirée animée.

3^e jour - samedi 30 avril : Journée **Ile d'Yeu (40 km AR accès gare maritime de Fromentine ou St Gilles
Croix de Vie)** avec un guide
Yeu dans les yeux, sentinelle avancée de la côte vendéenne, cette île en plein océan (traversée en bateau), est
un paradis apprécié par ses visiteurs. Paysages surprenants du vieux château au port de la Meule et de la plage
des Sioux et des Vieilles. Randonnée 15 km - Déjeuner pique-nique. Pour les baladoux : randonnée de 7 km
Retour navettes de l'île (prévoir sur place 2 €) puis temps libre à Port Joinville
Dîner à la Rivière : repas plateau fruits de mer.

4^e jour – Dimanche 1^{er} mai : Petit déjeuner et départ dans la matinée avec le panier repas fourni à Saint-
Gilles- Croix -de- Vie
Rando facile à **Saint-Gilles-Croix- de- Vie** « La corniche vendéenne » - 10, 5 km -3 h –
Pique nique à l'issue de la rando. Visite libre de Saint-Gilles- Croix- de- Vie et retour vers Bouëx.

HEBERGEMENT

Village de vacances Cap France partenaire FFRP « la Rivière » à Saint Jean de Monts - 700 m du centre ville et 2,5 km de la plage - en pension complète avec pique nique fourni à midi. Démarche des labels d'excellence restauration 4 saisons et Chouette Nature. Vin compris au diner. Hébergement de type hôtelier 3 *** sur la base de 2 personnes par chambre.

PRIX DU SEJOUR ET PAIEMENT

2

Le prix du séjour est **estimé à 300 €** pp

Payable en 3 fractions : **100 € d'acompte à la préinscription avant le 30 septembre 2021**

- **100 € le 30 novembre 2021**

- **100 € le 15 mars 2022**

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association des Randonneurs de la Vallée de l'Échelle, et remis à l'organisateur du séjour.

Ce prix comprend :

- ▶ L'hébergement en chambre sur la base de 2 personnes par logement
- ▶ La pension complète, vin inclus, du dîner du 1^{er} jour au petit déjeuner du dernier jour dont un apéritif de bienvenue
- ▶ Trois pique-niques ou panier-repas
- ▶ Le voyage en covoiturage aller et retour, ainsi que les déplacements sur place
- ▶ La fourniture du linge de toilette
- ▶ L'animation et le guidage des randos du vendredi et du samedi
- ▶ Le coût de l'immatriculation tourisme.
- ▶ La taxe de séjour

Ne sont pas compris :

- ▶ Les assurances facultatives mais conseillées (annulation et interruption de séjour)
- ▶ **Le pique-nique du jour du départ à emporter**
- ▶ D'une manière générale, les dépenses personnelles et tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

REVISION DU PRIX DU SÉJOUR : Le coût du covoiturage est soumis aux variations du prix du carburant.

PREINSCRIPTIONS

Les préinscriptions seront matérialisées par le dépôt d'un chèque de réservation **de 100 € avant le 30 septembre 2021.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 1^{er} octobre 2021.

En cas d'annulation, le remboursement des préinscriptions sera effectué par l'association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux préinscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Vous aurez alors la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les déplacements de Bouëx à Saint Jean de Monts, aller et retour, se feront en covoiturage, ainsi que les déplacements sur place sur la base de 3 ou 4 personnes par voiture. Les conducteurs seront indemnisés selon le barème en vigueur dans l'association et sur une base de 700 km.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- Si vous avez trouvé un (e) remplaçant (e), restitution intégrale des sommes versées
- Annulation sans remplaçant faite avant le 31 janvier 2022: retenue de 30 % du montant total du séjour
- Annulation sans remplaçant faite avant le 30 mars 2022 : retenue de 60 % du montant total du séjour
- Annulation sans remplaçant postérieure au 1^{er} avril 2022 : retenue de 100 % du montant total du séjour.



**Séjour randonnée au
Pays de Saint Jean de
Monts (Vendée)
Du 28 avril au 1^{er} mai 2022**



Randonneurs de la Vallée de l'Échelle
404 rue Chabasse - 16 410 BOUEX
Tél : 06 07 76 07 50
courriel : rando.vallee.echelle@orange.fr
www.randonneurs-vallee-echelle.fr
Siret : 43434156600017-APE : 9312Z

NOTICE D'INFORMATION

Association bénéficiaire de l'immatriculation Tourisme N°IM 075 100 382
de la **Fédération Française de la Randonnée Pédestre**
64, rue du Dessous des Berges 75013 PARIS

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pédestre pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser aux pulls, lunettes de soleil, crème solaire, bâtons de rando, imperméable ou cape genre poncho (pas de parapluie).

Le programme proposé est adaptable sur place, en fonction de la condition physique des composantes du groupe, des conditions climatiques et de la praticabilité des circuits au moment du séjour, l'ordre des journées pouvant être modifié sans préavis.

Une réunion des participants sera organisée à une date qui sera précisée ultérieurement au local RVE de Bouëx

Amicalement.

Guy Defontaine, organisateur du séjour

Bulletin de préinscription Séjour à Saint Jean de Monts du 28 avril au 1^{er} mai 2022

à retourner, **avant le 30 septembre 2021** accompagnée d'un chèque de réservation de **100 € par personne**
à :

*RANDONNEURS DE LA VALLEE DE L'ECHELLE – 404 rue Chabasse - 16410 Bouëx ou
Guy /Monique Defontaine - 313 rue de la basseville - 16410 Bouëx - tel 05 45 24 99 91 - 06 07 76 07 50*

Nom _____ Prénom _____

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél _____ Tel portable _____ Courriel _____

Nbre de personnes _____ x 100 € = _____ € à l'ordre des RVE

Je dispose d'un véhicule et je peux covoiturer 3/4 personnes : oui non

Date et signature :